VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

TAUX NG/ML

Par XJR Postée le 02/11/2022 18:06

Bonjour, Savez vous me dire à combien ce situe le taux maximum de NG/ML afin d'être considérer comme négatif au thc lors d'un test urinaire dans le cadre d'un retrait de permis ? Merci d'avance

Mise en ligne le 03/11/2022

Bonjour,

Pour être négatif au THC lors d'un test de dépistage urinaire, il faut que le taux de THC présent dans l'organisme soit inférieur à 50ng/ml. C'est ce taux qui s'applique dans le cadre de la récupération du permis de conduire.

Nous vous souhaitons une bonne fin de journée,

Bien cordialement,